

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A remplir par la Direction :

Classe prévue : _____

ELEVE

Inscription valable	Par la présente, j'inscris mon enfant auprès de l'Etablissement Primaire et Secondaire de Rolle le Martinet : <input type="checkbox"/> pour la rentrée scolaire en août prochain, 20____ - 20____ <input type="checkbox"/> à partir de la date du : _____			
Numéro AVS				
Nom officiel				
Prénom(s) officiel(s)				
Prénom usuel				
Genre	Date de naissance		Nationalité (1 seul.) :	
Adresse actuelle	Rue NPA Localité			
Adresse future	<input type="checkbox"/> déménagement prévu le : _____ Rue NPA Localité			
Langue maternelle (1 seul.) :		Langue la mieux maîtrisée (1 seul.) :		

PARENT A

Politesse	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom		
Prénom (1 seul.) :		
Adresse	<input type="checkbox"/> identique à l'enfant	
Si différente	Rue	
	NPA Localité	
Contacts	Tél. privé	<input type="checkbox"/> oui en cas d'urgence
	Tel. prof.	<input type="checkbox"/> oui en cas d'urgence
	Email	

PARENT B

Politesse	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom		
Prénom (1 seul.) :		
Adresse	<input type="checkbox"/> identique à l'enfant	
Si différente	Rue	
	NPA Localité	
Contacts	Tél. privé	<input type="checkbox"/> oui en cas d'urgence
	Tel. prof.	<input type="checkbox"/> oui en cas d'urgence
	Email	

Responsabilité légale / autorité parentale

L'autorité parentale conjointe est la règle depuis le 1^{er} juillet 2014. Si une décision de justice atteste du contraire, merci de la joindre au présent document et d'indiquer qui a l'autorité parental

Parent A

Parent B

Tuteur (préciser)

Autre préciser

Nom, Prénom

Adresse:

Service:

Téléphone:

Fratrie (frère(s) et sœur(s)) : Nom, prénom

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

_____/_____/_____

_____/_____/_____

_____/_____/_____

Contact d'**urgence** autre que les parents (facultatif)

Politesse Madame Monsieur

Lien avec l'enfant

Nom

Prénom

Adresse

Contacts Tél. privé

oui en cas d'urgence

Tel. prof.

oui en cas d'urgence

Informations complémentaires

Ecole précédente et degré : _____

Mon enfant ne maîtrise pas la langue française

Mon enfant n'a jamais étudié l'allemand

Autre(s) information(s) jugée(s) pertinente(s) : _____

Annexes à joindre lors de l'inscription

Document d'identité au nom de l'enfant

Résultats scolaires de l'enfant, si existants, pour l'année scolaire précédente, ou le semestre précédent

Les données récoltées seront utilisées à des fins d'organisation scolaire et de suivi pédagogique conformément à l'article 44 de la LEO et seront traitées au sein de l'établissement conformément à la législation en vigueur, notamment les Art. 5 à 11 de la LPrD.

En ma qualité de **représentant-légal-e**, je **certifie**, par ma signature, que les informations ci-dessus sont **exactes et complètes** et avoir pris connaissance des différents informations contenues sur ce document.

Date _____ Signature des représentants légaux _____

Conditions générales d'utilisation des données personnelles – formulaire d'inscription

Bases légales

La Loi sur l'enseignement obligatoire (ci-après LEO) et son règlement d'application (ci-après RLEO) peuvent être consultés sur le site Internet de l'Etat : <http://www.vd.ch/themes/formation/scolarite-obligatoire/lois-et-reglements/>

Les questions relatives à la Loi sur la protection des données (ci-après LPrD) sont traitées sur : <http://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/protection-des-donnees-et-transparence/>

Finalité de la collecte de données

Les données collectées par la DGEO, et plus précisément par l'établissement scolaire lié à votre domicile, servent au contrôle de l'obligation scolaire, à l'organisation de l'établissement, au suivi pédagogique des élèves et, le cas échéant, à la prise en compte de situations particulières d'élèves. Certaines données opérationnelles peuvent être utilisées à l'évaluation du système scolaire en général.

Confidentialité des données recueillies

La DGEO collecte certaines données transmises par le contrôle des habitants des communes vaudoises, l'Etat civil, ainsi que celles fournies par les responsables légaux des enfants en âge de scolarisation. La DGEO et les établissements scolaires s'engagent à respecter les principes définis dans la LPrD. Les parents (représentants légaux) disposent d'un droit d'accès et d'un droit de rectification aux Données Personnelles les concernant, ainsi que celles de l'enfant sous leur responsabilité. Les parents peuvent exercer ce droit à tout moment, ainsi que celui de rectifier, compléter, clarifier, mettre à jour ou effacer les informations les concernant qui seraient inexactes, incomplètes ou périmées. Ils sont invités à communiquer auprès de l'établissement de référence les changements de données ou de situation qui pourraient survenir à leur enfant en âge de scolarisation.

Données personnelles de l'enfant

Les données personnelles de l'enfant sont celles transmises par le contrôle des habitants et consolidées avec les données fédérales. En cas d'erreur manifeste, les corrections peuvent être demandées auprès de ces instances. Merci de préciser le nom usuel (b.1) et le prénom usuel (b.2) de votre enfant s'il en possède plusieurs.

Représentant légal

Les parents sont considérés comme les représentants légaux de l'enfant. Depuis le 1^{er} juillet 2014, la révision du Code civil suisse institue l'autorité parentale conjointe comme la règle indépendamment de l'état civil des parents (mariés, non mariés ou divorcés). Toutefois, en cas de garde partagée ou alternée, le lieu de domicile de l'enfant au sens légal doit être défini pour déterminer l'établissement dans lequel il sera scolarisé.

Frère(s) et sœur(s)

Dans le cadre organisationnel, il est parfois précieux pour l'établissement scolaire de connaître les enfants composant une même famille. Ne sont demandés ici que les noms des enfants en âge de scolarisation fréquentant encore l'enseignement obligatoire.

Informations complémentaires

Les langues parlées par l'enfant sont indiquées afin de permettre, le cas échéant, la prise en compte de prestations complémentaires. Ces données sont également demandées par l'OFS pour l'établissement de statistiques fédérales. Un espace est laissé libre aux parents afin d'indiquer, de manière facultative, des informations qu'ils jugeraient utile de communiquer à l'établissement scolaire.

Informations facultatives

Pour répondre aux diverses organisations familiales, il est possible aux parents de signaler d'autres personnes de contact en cas d'urgence. Ces données facultatives ont pour objectif de favoriser la collaboration entre les parents et l'établissement. Elles permettent à l'établissement, le cas échéant, d'avertir des personnes ou des organisations à qui les parents auraient confié une tâche particulière comme indiqué dans la LEO (Art 128 alinéa 4).